

République Française

Département du
Pas-de-Calais

Arrondissement de
Béthune

Canton de Barlin

Séance du
21 mars 2022

VILLE DE BARLIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil vingt-deux, le vingt-et-un mars à dix-huit heures trente.

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'espace culturel situé boulevard Marcel WACHEUX à Barlin, sous la Présidence de Monsieur Julien DAGBERT, Maire, en suite de convocation en date du 14 mars 2022 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Les débats ont été diffusés en direct sur le facebook de la ville de Barlin.

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de Martine DZIERWA (procuration à M. DELEU), Gérard DUMONT (procuration à R. PRUD'HOMME), Bernadette SASIELA (procuration à B. PIECKOWIAK), Frédéric HALLEZ (procuration à E. MARIN) et Alain LEROY.

Objet : 2022-03/5 Rapport
d'utilisation de la Dotation de
Solidarité Urbaine 2021

Madame Elisabeth MARIN est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Dotation de Solidarité Urbaine a été instituée afin d'organiser une solidarité financière entre les communes.

Il rappelle que la ville a perçu la Dotation de Solidarité Urbaine à hauteur de 1 709 241,00 € au titre de l'année 2021.

En contrepartie de la DSU, les communes éligibles doivent rédiger un rapport relatant l'emploi de cette ressource.

Monsieur le Maire informe donc l'Assemblée sur les actions menées grâce à cette dotation de l'Etat en 2021 :

Nature	Montant	DSU
INVESTISSEMENT		
Acquisition mobilier et matériel pour les bâtiments communaux	27 672,56 €	1 709 241,00 €
Acquisition mobilier, matériel et informatique pour les écoles	57 110,31 €	
VRD	227 318,53 €	Soit 82.74% des dépenses engagées
Acquisition matériel et outillage	13 359,18 €	
Travaux d'aménagement dans les écoles	67 692,89 €	
Travaux d'aménagement dans les bâtiments communaux	90 700,31 €	
Restructuration Centre-ville bourg	212 000,00 €	
Création d'un centre à destination de professionnels de santé	7 704,31 €	
FONCTIONNEMENT		
Accueil de Loisirs Sans Hébergement	750 641,18 €	
Crèche - Halte-garderie	326 461,42 €	
Saison culturelle	110 322,29 €	
Actions en faveur des Enfants et des Aînés	8 694,50 €	
Subventions aux associations	166 000,00 €	
TOTAL	2 065 677,48 €	

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A la majorité par 26 voix pour et 2 abstentions,

Prend acte du rapport de la Dotation de Solidarité Urbaine 2021.

REÇU LE

25 MAR. 2022



Pour extrait conforme,

Le Maire,

J. DAGBERT



Le Maire certifie sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire de cet acte
(application de l'article L2131-1 du CGCT)

Le 24 mars 2022

Le Maire,
J. DAGBERT

